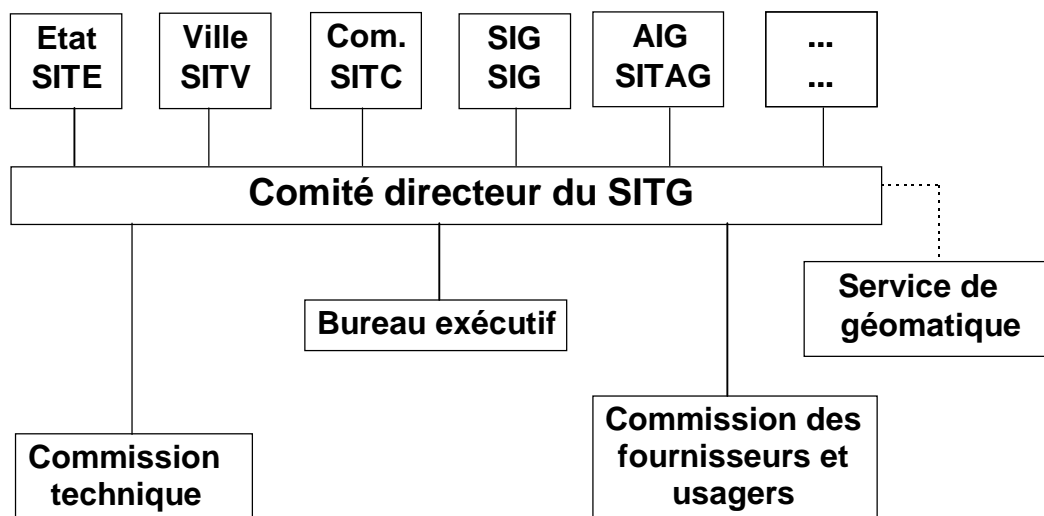


## 1. Rappel des objectifs et de l'organisation du SITG

Le Conseil d'Etat a décidé dans son arrêté du 27 mars 1991 d'engager la réalisation du Système d'Information du Territoire à Genève (SITG). L'objectif principal du SITG est d'instaurer un principe de collaboration active entre les services publics qui gèrent des informations liées au territoire genevois. Le SITG permet de mieux connaître l'espace pour mieux le gérer.

L'organisation actuelle du SITG, approuvée par le Conseil d'Etat dans son arrêté du 29 avril 1996, est la suivante :



Le **comité directeur** est l'instance d'orientation, de contrôle, de validation, de décision et d'arbitrage pour la mise en place du SITG.

La **commission technique** prépare toute les décisions liées à l'architecture du SITG et élabore des recommandations techniques.

La **commission des fournisseurs et usagers** est le lieu de rencontre des partenaires : elle constitue une plate-forme de concertation, de coordination et d'échange d'informations. Elle élabore les recommandations en matière de diffusion et de tarification des données.

Le **bureau exécutif** pilote de manière opérationnelle l'évolution du SITG en fonction des directives reçues du comité directeur. Il est composé du président du comité directeur et du président de chacune des commissions.

Le **Service des systèmes d'information et de géomatique** est le centre de compétence et de valorisation du SITG. Il fournit des prestations de manière transversale à l'ensemble des partenaires et usagers du SITG.

## **2. L'Aéroport International de Genève : un nouveau partenaire du SITG**

Suite à son nouveau statut d'établissement public autonome, l'Aéroport International de Genève a formulé une demande d'adhésion au SITG en 1997 pour en être un partenaire à part entière. Le comité directeur du SITG, lors de sa séance du 25 mars 1998, a accepté cette adhésion à l'unanimité qui s'inscrit totalement dans les principes d'ouverture du SITG.

## **3. Institutionnalisation du SITG**

Le projet de loi 8091 relatif au Système d'Information du Territoire à Genève a été accepté par le Grand Conseil lors de sa séance du 17 mars 2000.

Cette loi est l'aboutissement d'une longue réflexion sur l'institutionnalisation du SITG. Elle formalise ainsi, selon l'article 1, le « réseau de relations qui a pour objet la constitution, la valorisation, la consultation et l'utilisation d'informations directement liées au territoire genevois ».

Elle a pour but de donner au SITG un cadre juridique qui réponde aux principes suivants (article 2) :

- a) transparence du fonctionnement et publicité des décisions;
- b) partage équitable et transparence des coûts;
- c) organisation ouverte fondée sur l'autonomie, la responsabilité et l'égalité de traitement;
- d) fonctionnement fondé sur le volontariat, la réciprocité et le consensus;
- e) caractère souple et évolutif de l'organisation mise en place et des prestations offertes;
- f) contrôle démocratique reposant sur l'obligation d'informer.

## **4. Diffusion et valorisation des données**

Le SITG prend toute sa signification à travers la diffusion et la valorisation des données du territoire qu'il gère. L'avancement des travaux d'acquisition de données des différentes institutions maîtresses et les progrès technologiques ont permis au Service des systèmes d'information et de géomatique (SSIG) de l'Etat de Genève de mettre en oeuvre un serveur de consultation à travers Internet/Intranet. Les études, le cahier des charges et les choix ont été réalisés en 1998 dans le cadre de la commission technique et en étroite collaboration avec les partenaires du canton de Vaud.

Ces nouveaux équipements permettent un large accès de l'information au public. Des environnements de consultation spécifiques aux divers clients, du spécialiste au consommateur tout public, ont été développés.

Le site Internet ([www.sitg.ch](http://www.sitg.ch)) est en production; il permet la consultation des données suivantes :

- plan de ville, photos aériennes;

- parcelles, bâtiments;
- zones d'affectation;
- périmètres scolaires;
- périmètres postaux et offices de poste;
- places de parking pour handicapés;
- locaux de vote;
- logements subventionnés;
- cadastre du bruit routier;
- déchetteries.

## 5. Projets des partenaires 1998-1999

La liste ci-dessous ne mentionne que les projets principaux réalisés, en plus des données mises à disposition sur Internet (point 4). Pour plus de détails, se référer aux annexes.

### **Système d'Information du Territoire de l'Etat de Genève**

Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie (DIAE) :

- Réseau d'assainissement des eaux (en collaboration avec les communes et la Ville);
- Réseau des drainages agricoles;
- Graphe des cours d'eau et bassins versants;
- Aires forestières;
- Cadastre hydro-géologique;
- Surfaces de compensation écologique;
- Renouveau complet du parcellaire indicatif digitalisé par une couche numérisée;
- Chargement complet de la base de données cadastrales;
- Harmonisation des adresses (en collaboration avec l'OCSTAT).

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) :

- Périmètres des plans localisés de quartier;
- Patrimoine : classement, inventaire, recensement;
- Localisation des sites archéologiques;
- Localisation des autorisations de construire;
- Synthèse urbanisation (SYNTHURBA).

Département de justice et police et des transports (DJPT) :

- Serveur métier pour la cartographie de la police;
- Connectique du graphe routier;
- Parkings publics;
- Cases handicapés;
- Zones macarons;
- Observatoire des déplacements;

### Département de l'instruction publique (DIP) :

- Répartition scolaire.

### Département de l'action sociale et de la santé (DASS) :

- Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMS);
- Institutions pour personnes handicapées.

### **Ville de Genève**

- Serveur SITV - vecteurs/images/W3 (DSI) : opérationnel;
- Cartographie du réseau hydraulique (SIS) : opérationnel;
- Plans d'intervention (SIS) : opérationnel;
- Réseau d'assainissement (VOI) : opérationnel;
- Plan de coordination (URB, SAU, VOI) : opérationnel;
- Patrimoine Vert (CJB, SEV, SAU, URB) : en cours;
- Gestion du domaine public (ADP) : en cours;
- Plan d'éclairage public (SAU) : en cours;
- Potentiel à bâtir (URB) : en cours.

A relever que le projet Abri 2000 a été réalisé en partenariat entre l'Etat, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises. L'application informatique est en exploitation dans tous les Offices de protection civile du canton.

### **Association des communes genevoises**

- 21 communes ont déjà réalisé ou sont en cours de mandat pour la numérisation du réseau d'assainissement des eaux;
- mise en exploitation par 17 communes de plusieurs modules GéoConcept.

### **Services Industriels de Genève**

- mise à disposition du SITG des tracés géo-schématiques des réseaux de l'Eau, du Gaz et de l'Electricité basse-tension;
- mise en production des applications « avis de coupure planifiés Eau », « réclamations - client Eau », « poursuite de tension Electricité-BT » avec GéoConcept et développement en Delphi/Oracle;
- fin de l'acquisition des données de l'aérien dans AutoCad/CadOverlay;
- fin de l'acquisition des données de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse dans GéoConcept;
- réalisation de l'application pour la gestion des tubes et des fibres optiques de la Division Télécom dans GéoConcept;
- poursuite de la numérisation de masse des plans de réseaux Eau avec les logiciels MicroStation/LIDS. A fin 1999, 35 % des plans sont numérisés;
- mise en production de l'application de mise à jour, de renouvellement et de saisie de masse des plans de réseaux Gaz avec les logiciels MicroStation/LIDS;

- début de la numérisation de masse des plans de réseaux Gaz. A fin 1999, 5 % des plans sont numérisés;
- mise en production de l'application de mise à jour des plans de réseaux Electricité/Télécom avec les logiciels MicroStation/LIDS.

### **Aéroport International de Genève**

- rédaction d'un cahier des charges, appel d'offre et choix d'une solution Système d'Information du Territoire de l'Aéroport (SITAG);
- solution retenue par le Comité de pilotage du SITAG : serveur ESRI-SDE/Oracle avec comme clients les produits pour la gestion des réseaux de Powersoft ainsi que les applications ArcView et Autocad;
- début de la mise en oeuvre du SITAG.

## **6. Programme d'action 2000-2001**

### **Nomenclature des bâtiments**

Terminer la campagne d'acquisition des données de la nouvelle nomenclature des bâtiments pour la base de données du cadastre qui satisfasse aux contraintes du recensement fédéral de la population 2000.

### **Cadastre de la chaleur**

Mettre en place une couche SITG pour le cadastre de la chaleur, soit un état des lieux géo-référencé des informations liées aux équipements thermiques.

### **Réseaux de télécommunication**

Mettre en place une couche SITG pour l'enregistrement des informations géo-référencées liées à la construction des réseaux de transmission de télécommunication.

### **Site Internet du SITG ([www.sitg.ch](http://www.sitg.ch))**

Finaliser le site Internet du SITG pour répondre notamment aux besoins d'information exprimés dans le projet de loi.

### **Remplacement d'Argis**

Etude et choix d'un logiciel standard en remplacement d'Argis en exploitation depuis plus de 10 ans.

### **Orthophotos**

Acquisition d'une couverture d'orthophotos ayant une résolution de 30-40 cm et d'un modèle numérique de terrain précis.

## **7. Les collaborations externes du SITG**

Après une phase de coopération avec des partenaires externes sur des sujets essentiellement techniques comme le choix de logiciels spécialisés, le SITG a débuté des collaborations beaucoup plus marquées sur les échanges de données, comme :

- la coordination entre le Système d'Information de l'Environnement à Genève (SIEnG);
- le projet de mise en place d'un système d'information du territoire pour l'espace franco-valdo-genevois concrétisé par le SIT-Léman (SITL), projet INTERREG financé par les partenaires transfrontaliers avec le soutien de la Communauté européenne et de la Confédération.

## **8. La présidence des instances du SITG**

Lors de sa séance du 25 mars 1998, le comité directeur a élu M. Jean-Jacques Combremont, chef de la section Etudes, normes et méthodes aux SIG, président de la commission technique en remplacement de M. Marc Junet, appelé à représenter les SIG à la commission des fournisseurs et usagers.

Lors de sa séance du 2 décembre 1999, le comité directeur a renouvelé pour une période de deux ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, les mandats de M. Edouard Wohlwend, directeur des Services Généraux aux SIG, à la présidence du comité directeur, de M. Philippe Brun, chef du Service de l'information du territoire au DAEL, à la présidence de la commission des fournisseurs et usagers et de M. Jean-Jacques Combremont à celle de la commission technique.

## **9. Conclusion**

Fidèles aux principes directeurs du SITG et en réponse aux attentes du Conseil d'Etat et des Autorités des autres partenaires du SITG, le comité directeur et les différentes instances et groupes de travail ont poursuivi leurs travaux avec dynamisme et efficacité.

Grâce à l'engagement de tous et notamment du Service des systèmes d'information et de géomatique, l'ambitieux programme d'action 1998-1999 a été intégralement réalisé conformément aux prévisions.

Nous relevons en particulier

- l'institutionnalisation du SITG;
- le passage réussi de l'An 2000;
- la participation du DIP et du DASS au SITE;
- la journée 1999 du SITG sur le thème « Valoriser nos données » qui a réuni 350 personnes démontrant l'intérêt des différentes instances concernées par ces travaux.

Nous porterons nos efforts à l'élargissement de la participation au SITG avec des partenaires pertinents, notamment les TPG et la FTI.

Par une information et une communication ciblées, nous veillerons à promouvoir une bonne coordination des systèmes d'information pour garantir la cohérence des données et éviter de coûteuses redondances.

Le comité directeur remercie le Conseil d'Etat, les Autorités des autres partenaires ainsi que le parlement pour la confiance qu'ils lui témoignent.

Pour le comité directeur  
Le Président

Ed. Wohlwend

Avril 2000